

> Juin 2018 - N°65

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY

Louvigny, terre agricole

Pages 4-5

Cultures dans la plaine

Prairies dans la vallée



> Bureau de Poste de Louvigny

Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
Départ du courrier : 15h
Samedi : 12h

NOUVEAU un relais postal à Intermarché

Depuis le 5 juin il est ouvert à l'accueil, aux heures d'ouverture du magasin, pour toutes les opérations d'envoi et de retrait de colis et de courriers, simples ou recommandés.

> Cimetière : informations en ligne

La commune a mandaté la société COM'EST pour la mise en place d'une gestion informatisée des données du cimetière et pour l'accompagner dans les procédures réglementaires. Le site webcimetiere.net permet à chacun d'accéder aux informations concernant un défunt et sa localisation sur un plan du cimetière, illustrée par une photographie. Tarifications et réglementation en vigueur y sont consultables. Lien : www.webcimetiere.net/14/Louvigny

> Pour donner votre sang, collectes en 2018

À Louvigny les 20 août et 26 novembre.
À Bretteville sur Odon les 9 juillet, 17 septembre et 12 novembre.
À Verson les 11 juin et 24 septembre.

> Pour plus d'informations

Consultez le site internet ville-louvigny.fr et « *Bleu Trèfle* », le petit journal des associations de Louvigny, distribué chaque mois dans votre boîte aux lettres.

Préserver la terre agricole

L'équivalent d'un département français de terres agricoles disparaît tous les 7 ans. S'installer en agriculture ou développer une activité rurale passe d'abord par un lieu prêt à accueillir le projet. Aujourd'hui, la spéculation foncière rend les prix de la terre difficiles d'accès et la ressource elle-même se fait de plus en plus rare. Dans ces conditions, trouver une terre pour lancer son projet est souvent une entreprise laborieuse. C'est d'autant plus vrai lorsque les documents d'urbanisme, notamment les PLU, n'ont d'autre priorité que de favoriser les zones d'habitats et d'activités au détriment des terres agricoles.

Le PLU de Louvigny va bientôt entrer dans sa phase opérationnelle, il prévoit de densifier le bourg et les futurs quartiers pour réduire la consommation de terres agricoles ; nous devons en effet maintenir une agriculture de proximité viable et accompagner les projets à caractère écologique et maraîcher. Il en va de l'avenir et de l'équilibre de nos territoires, de notre alimentation et de notre santé.

Je vous souhaite un bel été.
Votre Maire,
Patrick Ledoux

Mairie, nouveaux horaires de l'accueil - Tél. : 02 31 75 10 61, Fax : 02 31 75 80 90,
lundi 10h à 12h30 et 16h à 18h30 - mardi 10h à 12h30 - jeudi 10h à 12h30 et 14h à 17h30 - vendredi 13h à 16h30
Site Internet : www.ville-louvigny.fr - Courriel : mairie@ville-louvigny.fr

> Conseils municipaux

> **9 avril** : budget (compte administratif, subventions, taux d'imposition, budget prévisionnel), groupements de commandes avec Caen la mer, motion de soutien à l'Orchestre Régional, présentation de la nouvelle convention avec la CAF, tarifications cimetière.

Prochains conseils, 19h à la salle polyvalente de l'école élémentaire Hubert Reeves (entrée place François Mitterrand) :
2 juillet, 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre.

Naissances

Lison FLABEL,
27.02.18

Nina CAMPOS SILVA
02.03.18

Noah ANGER,
22.03.18

Loucian HERBET,
24.03.18

Tylio CHENET,
01.04.18

Léa FAURE,
04.04.18

Tahia CARMASOL,
06.04.18

Paul HALLEY,
28.04.18

Naël SOREL,
09.05.18

Kaïs VILLAY,
17.05.18

Célia GODES,
18.05.18

Enora DELORME,
21.05.18

Décès

Stanislas TRYJEFACZKA,
02.03.18

Virginie FRANCHOIS épouse TRANQUART,
16.03.18

Simon CHAPUIS,
19.03.18

Renée ALEXANDRE veuve DENMAT,
27.03.18

Jacqueline PLANQUETTE veuve VAILLARD,
03.04.18

Jocelyne SAUGRAIN veuve LEFRANÇOIS,
28.03.18

Philippe LAUMÉ,
01.05.18

Claude BOURGINE,
11.05.18

> Agenda

> **15 juin** : rencontre avec SOS Méditerranée, 18h30 salle des fêtes

> **16 et 17 juin** : marché bio et équitable, esplanade de la salle des fêtes

> **30 juin matin** : collecte des déchets électriques et d'ameublement, place F. Mitterrand

> **30 juin** : fête de l'école

> **30 juillet au 5 août** : jumelage, voyage des jeunes à Zellington

> **1^{er} et 2 septembre** : fête communale Saint-Côme avec le cirque Borsberg

> **13 septembre** : réunion publique du collectif pour une démocratie participative locale, 20h salle des fêtes

> **29 et 30 septembre** : jumelage, accueil des amis anglais à Louvigny

> **6 octobre** : concert chorale « Neuf de Choeur », salle des fêtes, 20h30

> **13 et 14 octobre** : exposition des artistes amateurs, salle des fêtes

> **10 et 11 novembre** : jumelage, bourses aux vêtements et aux jouets, salle des fêtes

> **1^{er} et 2 décembre** : marché de Noël et Téléthon

> **16 décembre** : spectacle de Noël

Budget 2018

Pas de hausse d'impôts cette année pour la part communale



Fin 2018, la mairie va être réaménagée pour devenir accessible.

la salle de sports Y. Noah (pour lesquels nous avons obtenu une réserve parlementaire en 2016), l'achat de tablettes numériques pour le pôle élémentaire de l'école de Louvigny, l'informatisation de la gestion des cimetières, la refonte du site internet et des travaux importants de mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite à la mairie (financés par une subvention sollicitée à la préfecture et un emprunt).

Le budget 2018 de la commune a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 9 avril 2018. À cette date, les dotations de l'Etat étaient connues. Elles ont encore subi une diminution de près de 20 000 € par rapport à 2017. Le budget de fonctionnement est équilibré à 2 088 250 €, en baisse en dépenses comme en recettes par rapport à 2017.

La recherche d'économies reste plus que jamais d'actualité : renégociations de nos emprunts, mutualisation de dépenses avec la Communauté Urbaine, ce qui nous permet de bénéficier de tarifs avantageux sur certains contrats permettant d'équilibrer le budget sans augmenter les impôts locaux.

Le budget d'investissement 2018 s'élève à 498 344 € et permet d'assumer le remboursement du capital emprunté, la mise aux normes des installations du gaz et de l'électricité à la salle des fêtes, des travaux d'économie d'énergie à

Chantal Blanchetière, maire adjointe chargée des finances.

Un grand merci à Noëlle Houssin

Le 29 mars dernier la salle des fêtes était pleine. Après avoir consacré toute sa vie professionnelle au service de la commune de Louvigny Noëlle Houssin fêtait son départ en retraite. Rose-Marie Ronné qui fut la première adjointe de Joseph Decaens, Philippe Duron, ancien maire, et le maire actuel Patrick Ledoux sont intervenus pour remercier chaleureusement Noëlle. « *Durant toutes ces années dans la fonction publique territoriale, vous avez su, et ô combien, être au service du public, au service des autres* » a déclaré Patrick Ledoux. « *Vous n'étiez pas au service du maire mais au service de notre Louvigny chéri. L'intérêt des habitants passait avant tout. Vos fonctions ont été multiples et elles vous allaient si bien, nous savons tous ici qu'il y a tant à faire dans une mairie.* » Au service de la commune et de ses habitants, Noëlle s'est toujours montrée efficace, disponible, discrète, bienveillante et d'une constante bonne humeur. Tous, élus, collègues, membres d'associations et habitants vous disent un grand merci, Noëlle, et vous souhaitent une longue et heureuse retraite.



Le Cirque Borsberg à la Fête communale Saint Côme



La commune de Louvigny a voulu s'associer, en 2018, à l'année du Cirque. Elle accueille le cirque Borsberg qui animera notre fête communale annuelle les 1^{er} et 2 septembre prochains. Près de la salle des fêtes, son chapiteau ne passera pas inaperçu, vous y êtes attendus nombreux... même sans nez rouge !

Samedi

14h randonnée pédestre, tournoi de pétanque et descente de l'Orne en kayak

20h pique-nique avec un spectacle cabaret du cirque Borsberg sous un chapiteau

22h feu d'artifice

Dimanche

10h courses pédestres adultes

11h45 cérémonie au monument aux morts

12h le mot du maire suivi de l'apéritif offert par la mairie
restauration sur place

à partir de 13h30 ateliers de cirque sous chapiteau, poneys

14h à 17h forum des associations

14h30 courses pédestres pour enfants

LOUVIGNY, TERRE AGRICOLE

D'où qu'il vienne, le visiteur qui arrive à Louvigny longe des champs. Sur notre commune, d'une superficie modeste, 564 ha, l'activité économique et l'habitat sont regroupés au centre du territoire. Les deux tiers de celui-ci restent destinés à l'agriculture, c'est un atout pour Louvigny et pour Caen la mer.



Le « Chemin Meunier » est un héritage de l'activité agricole passée. Les paysans de la plaine traversaient l'Orne au gué d'Athis et apportaient par ce chemin leur blé aux moulins de l'Odon.

Deux types de paysages

Dans les vallées de l'Orne et de l'Odon, les prairies humides offrent toute l'année un paysage champêtre très végétal et très arboré. C'est l'écrin de verdure qui entoure le village et le sépare de la ville. Sur le plateau légèrement incliné du sud vers le nord, s'étendent de grandes cultures en champs ouverts. Ces terres riches en limon de la plaine de Caen sont parmi les plus fertiles de France.

Pression croissante de la ville

En 1873 la voie ferrée Caen-Flers a coupé les prairies humides en deux. À l'époque, les agriculteurs de Louvigny avaient demandé au Préfet de la faire passer sur la rive droite de l'Orne pour ne pas aggraver le risque d'inondation. Ils avaient raison, 130 ans plus tard, il a

fallu ouvrir ce remblai ferroviaire pour mieux écouler les crues. Depuis les années 1960, la population de Louvigny a quadruplé, passant de 700 à 2 800 habitants. L'extension progressive des quartiers pavillonnaires a consommé beaucoup de terre agricole.

Économiser la terre agricole

C'était déjà l'objectif de la commune dans la réalisation du quartier du Long Cours où ont été construits deux fois plus de logements à l'hectare que dans les quartiers pavillonnaires précédents. C'est encore l'objectif du nouveau PLU⁽¹⁾ qui va maintenant s'appliquer. Pour consommer le moins possible de terres agricoles, des logements seront construits dans le centre bourg et les futurs quartiers seront plus denses.

Protéger la qualité des sols et la biodiversité

Dans la plaine, la préservation de la vie du sol conduit les exploitants à réduire les surfaces labourées et à développer le couvert végétal en hiver. Dans les vallées de l'Orne et l'Odon, la commune compte deux espaces naturels sensibles (ENS) sur lesquels le département exerce un droit de préemption. Les parcelles acquises par le département ne peuvent plus être labourées et sont transformées en prairies. Le département impose aux



Dans les prairies de la vallée de l'Orne.

exploitants, locataires de ces parcelles, des obligations comme la fauche tardive, pour protéger la biodiversité, le sol et la ressource en eau.

Répondre à la demande de produits locaux bio.



Livraison des paniers à l'AMAP.

Ce n'est pas un effet de mode passager mais un changement profond et durable. La demande en produits bio et locaux augmente fortement mais la production ne suit pas au même rythme. Ainsi la restauration collective (cantines, EHPAD ...) rencontre de grandes difficultés à se fournir en produits bio locaux. Certaines villes ont engagé des actions pour favoriser une agriculture de proximité. Lors d'une réunion publique à la salle des fêtes de Louvigny le 5 octobre dernier, deux d'entre elles sont venues en témoigner. Marcousis, en région parisienne, a racheté des terres pour y installer des maraîchers bio qui fournissent directement les habitants en circuits courts. Rennes approvisionne ses cantines en bio auprès d'agriculteurs locaux qui s'engagent à améliorer leur mode de production.

En 1999, à Louvigny, cinq agriculteurs locaux s'étaient associés pour créer le magasin « En Direct du Terroir ». Depuis, ce type de magasins s'est multiplié autour de Caen. L'AMAP⁽²⁾ de Louvigny

THIERRY ET RÉGIS BOSSUYT AGRICULTEURS À LA FERME D'ATHIS



Porche d'entrée de la ferme d'Athis.

Une longue histoire

Le magnifique corps de ferme en carré est installé au bord de l'Orne où autrefois on la traversait à gué. Sur le porche d'entrée, un bas-relief commémore le passage de Guillaume le Conquérant poursuivant ses ennemis en fuite. Ancien prieuré, puis paroisse, la commune d'Athis a été réunie à celle de Louvigny en 1799.

C'est ici que s'installe en 1940 le grand-père maternel des actuels exploitants, Thierry et Régis Bossuyt. Cette ferme de 110 hectares était alors en grande partie envahie de ronces. Il la défricha à l'aide de moutons, mit en culture le plateau et des vaches dans les prairies de la vallée.

En 1966 Joël Bossuyt prend sa succession et développe la culture céréalière. De 1990 à 2004, il travaille avec ses deux fils Thierry et Régis. Depuis, ceux-ci travaillent ensemble avec des bâtiments et matériels communs, mais sur des parcelles distinctes constituant deux exploitations séparées.

L'ensemble représente 450 ha, la moitié sur la commune de Louvigny, 70 ha sont en prairies dont une partie dans l'espace naturel sensible.

Céréales et bovins

Les céréales représentent une part importante de la production : blé, orge, avoine et triticales. Avec le maïs grain, le pois et le colza. Essentiellement destinées à l'alimentation humaine, elles sont exportées par Agrial via le port de Caen. Les frères Bossuyt fournissent aussi en betteraves la sucrerie de Cagny et produisent du lin qui, après teillage à Bourguébus, sera transformé en Chine. Sur 70 ha sont aussi récoltées des semences de céréales. Ce travail de multiplication est créateur d'activité locale.

Les deux frères élèvent de façon extensive 120 bovins de race charolaise. Destinés à la production de viande, les veaux sont élevés sous la mère, puis les femelles sont engraisées pendant 3 à 4 ans. Une vente

directe de viande, en caissettes de 20 kg, vient d'être mise en place à la ferme.

Une ferme en évolution

Thierry et Régis Bossuyt sont conscients des changements à effectuer pour mieux répondre aux exigences environnementales et à la demande des consommateurs. Au fil des années, l'utilisation des phytosanitaires diminue. Ils commencent cette année la reconversion en bio du verger de 3,5 ha pour produire dans trois ans du vinaigre de cidre bio. Ils envisagent le passage en bio des bovins déjà élevés en prairies non traitées.

Pour protéger le sol et l'eau, la surface labourée a fortement diminué, elle ne concerne plus que le quart des cultures. Plusieurs parcelles ne sont plus labourées depuis vingt ans. Le labour est remplacé par un couvert végétal l'hiver, puis par un griffage suivi d'un semis direct. Une bande de jachère fleurie favorise la biodiversité et les pollinisateurs.

Les deux exploitants se félicitent du peu de perte de terre liée à l'urbanisation et des faibles contraintes de circulation des engins agricoles. Le principal impact négatif a été pour eux la construction du périphérique qui a coupé leur exploitation en deux. Leurs relations avec les habitants, la municipalité et le département sont bonnes. Ils estiment que la mise en place par le département de l'espace naturel sensible est une réussite, la contrainte d'une fauche tardive est compensée par un montant modéré du loyer. Ils attendent plus de compréhension de certains cyclistes ou promeneurs croisant leurs véhicules d'exploitants sur les chemins.

réunit depuis dix ans une quarantaine de familles. Dans le jardin partagé créé au printemps 2015 par CoCiSoL⁽³⁾, une dizaine de Loupiaciens cultivent un potager écologique. Un apiculteur a installé sur la commune deux ruchers qui fonctionnent bien. Autant d'initiatives pour un nouveau rapport à la production alimentaire. Sur le territoire de la métropole Caen Normandie, un projet alimentaire territorial est en cours d'élaboration pour encourager la production locale d'une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement. L'agriculture n'est qu'au début d'une profonde et nécessaire mutation.

(1) Plan Local d'Urbanisme.

(2) Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne.

(3) Collectif Citoyen et Solidaire de Louvigny.



Au jardin partagé « Le Jard'iPotes ».

> Jacques Chapelière, conseiller municipal délégué au développement durable

Jumelage : une belle histoire à poursuivre ensemble



En mai dernier, chaleureux accueil à Zellingen pour les Loupiaciens.



Nouvelle présidente du jumelage, Anne-Françoise Assimingué a pris le relais de Fabienne Buron

L'association « les Amis du jumelage » de Louvigny existe depuis 40 ans. Elle est née des démarches de paix mises en place suite aux deuils, souffrances et destructions de la Seconde Guerre mondiale. Elle a pour but de faire rencontrer des citoyens de communes d'Europe, pour échanger et se connaître. C'est à l'initia-

tive de Joseph Decaëns, maire à l'époque, que Louvigny fut jumelée avec Feniton en Angleterre en 1976. En 1983, la commune accueille la première visite des Allemands de Zellingen. Puis suivirent, en 1999, le jumelage avec Bertéa en Roumanie et, en 2001, celui avec la commune italienne de Molvena.

Tous les ans des échanges entre adultes et jeunes se font entre nos communes jumelles. Ces jumelages permettent une rencontre très riche de nos amis européens. En effet, nous sommes toujours reçus dans des familles, ce qui est l'idéal pour découvrir une culture, être dans un bain linguistique et apprécier de nouveaux environnements. Ces échanges ont créé de réelles amitiés entre Loupiaciens et habitants des communes jumelées.

Aussi n'hésitez pas à rejoindre l'association des amis du jumelage si vous souhaitez vivre des moments riches d'échanges avec d'autres citoyens européens.

Contact mail :
louvignyjumelage@gmail.com

Pour une démocratie participative Locale

L'abstention augmente à chaque élection. Les citoyens ont l'impression que les décisions se prennent loin d'eux. Pourtant l'engagement associatif et le bénévolat demeurent très vivants dans notre pays. Comment associer les citoyens à la décision et à la gestion publiques ? Comment peuvent-ils s'engager dans la politique locale à l'heure de la montée en puissance des intercommunalités ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que s'est mis en place un **Collectif pour une Démocratie Participative Locale (CoDéPaL)** à l'initiative de plusieurs collectifs de l'agglomération caennaise et d'élus de Louvigny. Le 5 mai dernier, à la salle des fêtes, une première présentation publique a réuni une cinquantaine de personnes de

dix communes différentes.

Pour enrichir la réflexion et engager une dynamique constructive, le CoDéPaL propose de mettre en place un cycle de formation d'éducation populaire. Il commencera par la rencontre des élus de trois communes qui ont mis en place des formes de démocratie participative. La première rencontre publique aura lieu à la salle des fêtes de **Louvigny le 13 septembre avec Jo Spiegel, maire de Kingersheim (Haut-Rhin).**

Pour nous contacter :
codepal@laposte.net
financement solidaire du cycle de formation sur :
helloasso.com/associations/cocisol/collectes/pour-un-cycle-d-education-populaire-democratie-participative

L'association « En Semaine Sur Les Sentiers »

Cette association qui compte plusieurs Loupiaciens vient de choisir de se domicilier à la mairie de Louvigny. Elle a été créée en septembre 1994, par quelques passionnés de la randonnée pédestre. Sa principale innovation était de lancer la pratique de cette activité uniquement en semaine. C'est une association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre et dont les 135 adhérents sont tous licenciés.

L'association randonne **tous les jeudis**, sauf jours fériés, avec des parcours d'une demi-journée ou d'une journée entière, de difficulté variable, ce qui permet à chacun d'y participer selon ses capacités physiques du moment.

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le site de l'association sur internet à l'adresse suivante :
<http://essls.jimdo.com>
ou en contactant le 06 79 71 26 25



L'Association familiale Laïque **propose une mutuelle accessible à tous**

L'AFL caennaise a été créée en 2016 afin de répondre à un besoin émergent de la population : l'accès aux soins pour tous. Nos concitoyens ont un pouvoir d'achat de plus en plus contraint et se sont éloignés des soins.

L'idée de créer un groupement d'achats a émergé et a permis de négocier avec une mutuelle locale et reconnue, l'ASPBTP, une offre de qualité avec un « prix de gros » accessible au plus grand nombre. Elle est destinée aux habitants de Caen et de sa proximité. Aujourd'hui, près de 200 familles bénéficient de cette mutuelle et sont satis-

faites de sa proximité, de ses conseils, de son aide dans les dossiers, et de la rapidité des remboursements. Soutenant cette démarche, la municipalité de Louvigny a invité l'AFL à venir se présenter lors de sa réunion publique du 18 octobre dernier. Depuis, une dizaine de familles loupiaciennes a fait le choix d'y adhérer.

Pour pouvoir y souscrire et bénéficier de ses tarifs préférentiels, il suffit d'adhérer à l'association AFL caennaise (12 euros pour une personne seule ou 20 euros pour une famille).

La mutuelle de l'ASPBTP est accessible sans conditions de revenu ni d'âge.

Le personnel de l'ASPBTP est à votre disposition, 6 rue St Nicolas à Caen, pour vous guider dans le choix des garanties, que vous soyez actif ou retraité, seul ou en famille.

**Contact : aflcaen1@gmail.com
41 rue des carrières de Vaucelles
14 000 Caen**

Actualités | Dossier | Associations | **Interco** | Environnement

Caen la mer

Intercommunalité et citoyenneté



Selon un récent sondage, la commune reste de très loin (47 %) l'échelon territorial préféré des Français (contre 9 % pour l'intercommunalité) appelant à plus de pouvoir pour les communes. 52 % de la population regrette la perte d'influence de l'échelon communal mais 6 sur 10 sont favorables à une montée en puissance des regroupements de communes. Ces points de vue ne sont pas forcément contradictoires voire irréconciliables mais au contraire complémentaires. Les lois Maptam et NOTRe ont redéfini les rôles et compétences qu'exercent ou partagent les communes et les intercommunalités. L'attachement

de cœur, bien vivace, des citoyens pour leur commune s'accorde de plus en plus avec le sentiment que l'intercommunalité signifie davantage de moyens et surtout une meilleure utilisation de ces moyens à l'échelle du groupement. La recherche d'économies a cependant ses limites et ne doit pas écarter les artisans-commerçants locaux qui souvent ne peuvent répondre à des appels d'offres trop importants. Ce sont eux qui maillent le territoire, font travailler et vivre des familles et qui nous sont si précieux dans leur rôle de services rendus à nos populations. Au-delà de cette notion de proximité se pose également le problème de la gouvernance : les communes

telles que la nôtre pèsent 1 voix sur 113 au sein de la communauté urbaine de Caen la mer. Enfin, le mode d'élection de ces élus intercommunaux éloigne inévitablement le citoyen du lieu de décision, ce qui vient affaiblir la démocratie locale.

L'enjeu est bien là : accompagner cet intérêt croissant pour le fait intercommunal tout en ménageant, au bon niveau, la place indispensable pour la commune chère au citoyen.

Patrick Ledoux, Maire de Louvigny

LES 50 COMMUNES MEMBRES DE CAEN LA MER : Authie • Bénouville • Biéville-Beuville • Blainville-sur-Orne • Bourguébus • Bretteville-sur-Odon • Caen • Cairen • Cambes-en-Plaine • Carpiquet • Colleville-Montgomery • Colombelles • Cormelles-le-Royal • Cuverville • Démouville • Épron • Éterville • Fleury-sur-Orne • Le Fresne-Camilly • Garcelles-Secqueville • Giberville • Grentheville • Hermanville-sur-Mer • Hérouville-Saint-Clair • Hubert-Folie • Ifs • Lion-sur-Mer • **Louvigny** • Mathieu • Mondeville • Mouen • Ouistreham • Périers-sur-le-Dan • Rocquancourt • Rosel • Rots • Saint-Aignan-de-Cramesnil • Saint-André-sur-Orne • Saint-Aubin-d'Arquenay • Saint-Contest • Saint-Germain-la-Blanche-Herbe • Saint-Manvieu-Norrey • Saline • Soliers • Thaon • Thue et Mue • Tilly-la-Campagne • Tourville-sur-Odon • Verson • Villons-les-Buissons

Week-end du 15 au 17 juin, à la salle des fêtes et aux bords de l'Orne, Louvigny accueille Trois manifestations festives et solidaires

VENDREDI 15 JUIN

18h30 - RENCONTRE AVEC SOS MÉDITERRANÉE : témoignages, débat et concert avec l'artiste congolais Shak Shakembo (entrée libre).

SAMEDI 16 JUIN

RENCONTRE DES INITIATIVES CITOYENNES ET SOLIDAIRES organisée par l'Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire en Normandie (ARDES), inscription en ligne sur ardes.org

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUIN

« *Demain c'est loin, ça commence aujourd'hui !* »,

Un week-end festif éco-responsable autour d'un **marché**

bio et équitable. Des producteurs bio du réseau « **Biocoop** » et des artisans engagés de « **Normandie Equitable** » vous livrent leurs recettes et bonnes pratiques. Une trentaine d'exposants avec dégustations, ateliers, spectacles, démonstrations, animations pour enfants, buvette et restauration sur place.

Samedi

19h apéro concert avec Jahen Oarsman (entrée libre).



Avant d'isoler votre logement, prenez le bon conseil !

Les démarches par téléphone ou à domicile se multiplient auprès des habitants qui s'interrogent ou se laissent tenter. Certains commerciaux font valoir le soutien de la mairie, ce qui n'est jamais le cas. **La mairie ne soutient aucune démarche commerciale auprès des habitants.** Avant de vous engager dans des travaux d'isolation ou de rénovation thermique, **prenez contact avec un Espace Info Energie (EIE).** Le territoire normand compte dix EIE portés par des associations à but non lucratif. Pour le Calvados, c'est l'association **Biomasse Normandie** qui répondra à toutes vos questions. Vous y recevrez des informations et des conseils gratuits, neutres et objectifs sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Les conseillers de Biomasse Normandie répondront à vos questions par téléphone, par mail ou par courrier.

EIE de Biomasse Normandie 18, rue d'Armor 14000 CAEN. Tél. 02 31 34 19 20

Mail : eie@biomasse-normandie.org

Site internet : www.biomasse-normandie.org



Détruire les nids de frelons asiatiques

L'an passé mille nids ont été détruits dans le Calvados. Classé « espèce envahissante et nuisible » et tueur d'abeille, le frelon asiatique fait l'objet d'une lutte collective engagée

par les collectivités locales. Grâce à une convention signée avec la FREDON*, la destruction des nids sera prise en charge par la commune soutenue à 30% par le département. Il ne vous en coûtera rien. Signalez donc tout nid en mairie, un professionnel viendra le détruire. Un nid non détruit peut générer quatre nids supplémentaires l'année suivante !

Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

D'avantage récupérer, réemployer et recycler

Pour éviter de jeter ce qui peut être réutilisé, vous pouvez vous rendre à **la déchèterie de Fleury-sur-Orne. Un local de réemploi** vient d'être mis en place pour recevoir les objets que vous y déposerez. Caen la mer a signé, pour cela, une convention avec la Coop 5 pour 100 qui récupère, répare, restaure et revend les objets recueillis. Par ailleurs Caen la mer et la commune organisent une nouvelle **collecte exceptionnelle à Louvigny** des déchets d'équipements **électriques et électroniques**, c'est-à-dire tous les objets fonctionnant avec des piles, batteries ou sur secteur ainsi que des déchets d'équipements **d'ameublement** (armoires, chaises, tables, canapés, sommiers, matelas, étagères,...)

le SAMEDI 30 JUIN, de 9h à 13h, place François Mitterrand.



Cet été, la voie verte jusqu'à Clécy

Le premier tronçon Louvigny-Grimbosq avait été ouvert en 2013, le dernier sera achevé au début de cet été. Ainsi les cyclistes pourront rejoindre Clécy, à 35 km de Louvigny, et s'ils le souhaitent, poursuivre jusqu'à ... La Rochelle ! En effet la voie verte de la Suisse Normande réalisée par le Département fait partie de la véloroute nationale n°43, appelée « la Vélo Francette » qui vous conduira sur 630 km de Ouistreham à La Rochelle. Merci aux cyclistes de partager la voie, de limiter leur vitesse à 20km/h et de garder patience face aux véhicules d'exploitants ou de service. Merci aux promeneurs de tenir leurs chiens en laisse.

Site : lavelofrancette.com